

## Synthèse atelier 3

*Comment créer des conditions favorables et un cadre à l'accueil des personnes différentes dans un établissement d'enseignement artistique ?*

Témoïn : **Benjamin Huyghe** / Animatrice : **Marie Delbecq** / Scribe : **Yves Ruscher**

### 1) Le regard de Benjamin Huyghe

Benjamin Huyghe, professeur de percussions au conservatoire municipal du XX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris présente son parcours et les raisons de son engagement auprès des publics handicapés.

#### Constat

La loi handicap de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a posé un cadre mais son application n'est pas toujours perceptible dans les établissements d'enseignement artistique. Certaines équipes s'engagent malgré tout sur le terrain de l'égalité des droits et du vivre ensemble.

L'accueil des publics handicapés nécessite des points de vigilance :

- Connaître la Loi pour pouvoir y faire référence : rappeler à chaque occasion, et « de préférence en douceur », que l'accueil des élèves différents dans les conservatoires est une obligation.
- Etre suffisamment ambitieux et pouvoir lutter contre « l'inertie ».
- Oser se poser la question : « est-ce que j'ai peur de l'autre et pourquoi ? »

#### La pédagogie inclusive permet d'avancer

Pour Benjamin Huyghe, c'est la rencontre avec des jeunes « différents » au sein d'un IME (Institut médico-éducatif) situé à proximité du conservatoire du XX<sup>ème</sup> qui a été l'élément déclencheur.

Dans son parcours, s'est ensuite posée la question de l'accueil de publics « différents » au sein du conservatoire. Pour ne pas « classer » les personnes en fonction de leur handicap en visant leur adaptation au système existant (démarche d'intégration) il a privilégié leur accueil dans les cours (collectifs, semi-collectifs, individuels) en prenant en compte leurs différences, la diversité devenant ainsi la norme (démarche inclusive).

Un travail de fourmi permet de sensibiliser les publics du conservatoire (enseignants, personnels administratifs, élèves et parents d'élèves) de multiplier les expériences de pédagogie inclusive et ainsi de « bouger les lignes » en changeant le « regard » de chacun sur les personnes différentes.

#### Construire un « plan de bataille »

Dans chaque établissement existent des enseignants et des personnels administratifs sensibilisés aux questions d'accueil des personnes en situation handicap.

Il convient de faire un état des lieux des compétences et de les valoriser.

Les enseignants doivent être encouragés par la hiérarchie dans leur démarche, notamment par l'élaboration d'un plan de formation.

Des personnes référentes doivent pouvoir participer à toutes les instances de concertation de l'établissement.

La recherche d'acteurs de terrain et de proximité partenaires est à encourager.

#### Quel impact dans la pédagogie ?

Une pédagogie qui incite à être plus créatif (« j'arrête de tourner la page de la méthode ! ») et à s'adapter. L'enseignant doit lui-même se mettre dans une situation d'apprentissage, être en constante interrogation notamment par rapport à la « spécialité » qu'il enseigne.

Une pédagogie « plastique » : la démarche est la même pour tous les élèves, tout le monde avance et tout le monde cherche.

Il est essentiel de toujours s'interroger sur ce que l'autre a à dire.

Au sein d'un groupe, l'élève « différent » peut parfois devenir l'animateur, celui qui par exemple peut donner envie aux camarades de danser pendant un cours de percussion ...

## 2) Recueil de phrases et de mots « clés » exprimés par les participants durant les trois ateliers

*N.B. Les réactions des participants sont en italiques*

### a) Echanges autour du cheminement (« les conditions favorables ») :

#### Connaitre, découvrir, identifier

- Faire connaître la Loi handicap et défendre les valeurs du service public

- Pouvoir libérer la parole, la recueillir, faire exprimer les peurs, les résistances, les réticences

- Prendre conscience des situations d'exclusion que l'institution peut involontairement générer face à la singularité

• *Instaurer un « cadre de confiance »*

• *Favoriser la souplesse autour des « obligations administratives »*

• *Réinterroger les dispositifs d'inscription dans les établissements*

• *Proposer une petite fiche à remplir de manière facultative et pouvant permettre de mieux connaître les situations particulières.*

• *Nécessité d'adapter des logiciels d'inscription*

• *Faire preuve de souplesse par rapport aux cursus (par exemple pas de cours de FM si pas de possibilité d'accueil adapté au sein du cours).*

• *A la question « la structure est-elle en capacité d'accueillir des personnes différentes » ? La réponse serait « cela vaut le coup de prendre le risque de démarrer si il existe au moins au moins une personne « moteur »*

- Valoriser les apports humains et artistiques liés au travail avec des élèves en situation de handicap

*Sur les points forts des personnes différentes, se référer notamment aux travaux de Béatrice Sauvageot sur les dyslexiques*

- Etre dans une démarche d'ouverture pour « libérer la parole » des familles

*Question du diagnostic non posé*

- Savoir distinguer besoins spécifiques et besoins communs
- Partager des récits d'expériences, partir de ce que d'autres ont réussi à faire
- Faire la différence entre **intégration** (démarche tendant à intégrer des élèves à « besoins spécifiques » dans un mode de fonctionnement à destination des « valides ») et **inclusion** (on a tous des besoins communs mais on prend en compte les besoins spécifiques : être ensemble et s'adapter)
- Favoriser les démarches de formation et d'information : temps communs pour toutes les équipes, connaissance des mécanismes de la différence, oser entrer en contact avec l'autre (idée d'un « quiz ludique », savoir accueillir, accompagner).

- Dans le modèle inclusif, les enseignants n'ont pas forcément besoin de se spécialiser.
- Favoriser les expériences d'immersion (ateliers en institutions par exemple).
- Apprendre avec les élèves et apprendre des élèves.
- Cohérence de la démarche inclusive - Le conservatoire devient inclusif par capillarité

### **Partager, « co-porter »**

- Investir les instances de dialogue et de concertation
  - Associer le référent handicap à toutes les instances de concertation
- Ce qui ne marche pas trop : réunions spécifiques - Ce qui peut marcher : lorsqu'on est tous ensemble.*

### **Progresser, chercher**

- Pour l'enseignant, pouvoir se remettre dans un processus d'apprentissage, réinterroger sa pratique, intégrer la notion de pédagogie plastique.

- Avoir conscience de ses points forts et de ses fragilités

*Favoriser une pédagogie ancrée dans le réel - Se faire confiance : on peut tout faire !*

*Mots clés : adaptabilité – cousu-main – nouveaux outils – déculpabilisation – partager et prendre du plaisir*

*Modèle du projet artistique partagé. Proposer sans insister. L'effet boule de neige. Rendre lisible les actions menées.*

> Profiter des spectacles associant valides et handicapés pour donner des clés au public présent ; le sensibiliser à la force de l'apport artistique et humain de tels moments partagés.

> Pour la danse, favoriser cours mixtes avec des « personnes valides » - à rattacher à la pédagogie du « handi-sport ». Logique de l'atelier chorégraphique : qui a envie de danser « en plus » ?

- Vers un métier d'enseignant plus « généraliste » et moins spécialisé ?

- Explorer la piste de nouveaux DE s'inspirant du secteur médico-social.
- Pouvoir créer de nouveaux accompagnants : des « AVA » assistants de vie artistique, sur le modèle des « AVS » assistants de vie scolaire dans l'éducation nationale.
- Impossibilité de demander à toute une équipe de se former.
- Alerte sur certains enseignants « en détresse professionnelle » en raison des nombreux items demandés (souvent tranche d'âge 30-40 ans)
- Mettre l'artistique au cœur du projet, conduire les élèves à être créatifs (comment faire une force de la différence – artistique) cela bouscule les approches pédagogiques
- Réinterroger l'élève dans toute sa globalité
- Imaginer des croisements de pratiques, la place du corps, les arts de la scène, les corps sonores ou accessoires, le mélange d'élèves
- Pour le directeur et toute l'équipe, intégrer la démarche dans le projet global de l'établissement
- Les directeurs d'établissement doivent aménager certains cours (« fléchages horaires », diminutions de la durée de certains cours collectifs ...) afin de créer des ateliers « transitoires » ou « passerelles ».
- Penser une construction qui parte de la « base » et des individus jusqu'à concerner toute l'équipe, et non le contraire (« bottom up » et non pas « top down »)

## **3) Echanges autour du passage à l'action – « le cadre »**

a) Le Projet d'établissement

Outil clé ! - Nécessité d'avoir un volet « accueil des personnes en situation de handicap » dans tous les projets d'établissement

b) Les différents règlements (règlement intérieur, règlement pédagogique ...)

c) La charte de la laïcité et la charte nationale du handicap

- d) Les documents d'accueil dans l'établissement
- e) L'identification et l'inclusion du référent handicap dans toutes les instances de concertation
- f) Les instances de dialogue, notamment avec la famille

La charte d'accueil de l'établissement devrait permettre, à l'intérieur d'un cadre précis défini avec les familles, d'autoriser le dialogue entre l'équipe pédagogique et l'équipe soignante chargée du suivi de l'élève.

Autres remarques des participants :

- *Etre crédible et légitime implique de travailler sur un plan de formation prenant en compte l'accueil des personnes handicapées*
- *Ne jamais mettre les élèves différents dans des « cases », notamment en posant des « diagnostics présumés ».*
- *Etre clair sur les possibilités d'accueil (ou pas) au sein de l'établissement*
- *Prendre conscience de certaines « injonctions contradictoires » inscrites notamment au sein de textes officiels comme les Schémas d'orientation pédagogique.*
- *« L'agilité » passe par la réforme du statut.*
- *L'élève ne doit pas être en souffrance.*
- *Les documents cadres doivent « attaquer la matrice ».*